RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT PYRENEES ATLANTIQUES

Envoyé en préfecture le 28/10/2022 Reçu en préfecture le 28/10/2022

Publié le

ID: 064-216400861-20221024-2022_06_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE AYHERRE

NOMBRE DE MEMBRES:

- Afférents au Conseil Municipal: 15

- En exercice: 13

- Qui ont pris part à la délibération : 13

DATE D'AFFICHAGE-DATE DE LA CONVOCATION : 20 octobre 2022

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux le vingt-quatre octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mmes DUHALDE Kattalin, DARGUY Anne Marie, ETCHEVERRY Sabine, OXARANGO Maite, SABALOUE Virginie et MM. BARBIER Koxe, BARNECHE Patrick, BISCAY Samuel, HERNANDEZ Frédéric, MONGABURE Philippe, OTEIZA Ramuntxo, PARACHOU Hervé.

Absentes excusées : ECHEVERTZ Chantal, PEREZ Karine

Mme DARGUY Anne Marie a été élue secrétaire.

ARADDATIA

Délibération N° 2022-06-04 : SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS ANNEE 2022

Monsieur le Maire rappelle les subventions accordées en 2021 à diverses associations et énumère la liste des associations non bénéficiaire ayant présenté une demande pour 2022.

700 00 6

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

décide le versement d'une subvention aux associations ci-après :

ABARRATIA	700,00€
IRULEGIKO IRRATIA	200,00€
ACCA LEHENA	250,00€
APE ECOLE PRIVEE	648,00€
CATM – PG d'AYHERRE	120,00€
HERRIA	250,00€
SOS LABORARI	220,00€
BIDEKOEKIN	200,00 €
LURZAINDIA	300,00€

HANDISPORT PAYS BASQUE

240,00€

Envoyé en préfecture le 28/10/2022 Reçu en préfecture le 28/10/2022

ID: 064-216400861-20221024-2022_06_04-DE

Publié le

SLOW

IZPINDAR

150,00€

CIDFF 150,00 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,

Pour extrait conforme, Le Maire,

Arño GASTAMBIO

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 28/10/2022 Et après transmission en sous-préfecture le 28/10/2022